



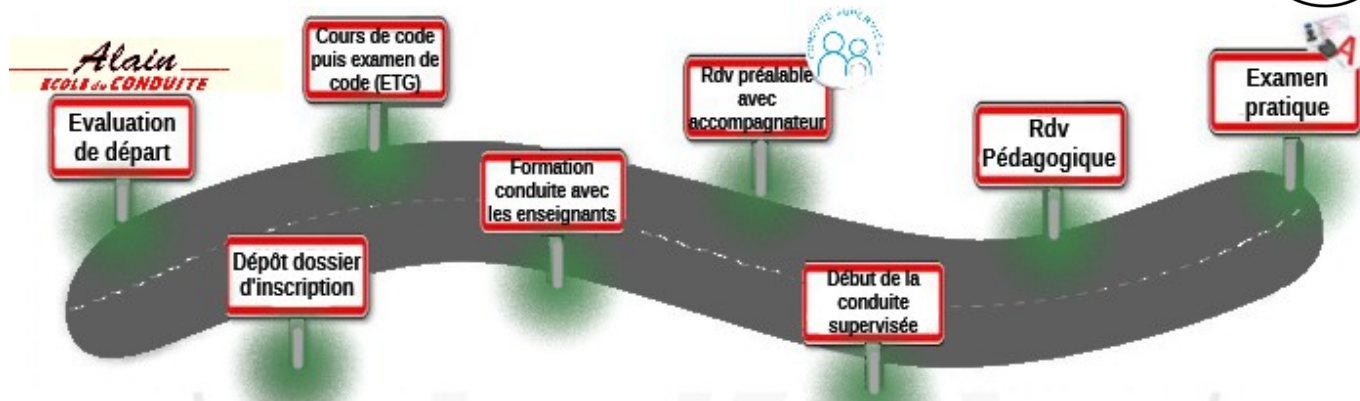
# Alain

## ÉCOLE de CONDUITE

Agréments Préfectoraux : CHÂTEAUDUN E140280010 renouvelé le 09/01/19 par DDT CHARTRES  
& CLOYES LES 3 RIVIERES E150280090 délivré le 03/08/2015 par DDT CHARTRES

Établissements certifiés conformes par le Préfet d'Eure et Loir au référentiel « Qualité des formations » le 13/12/2018

### MON PARCOURS DE FORMATION



### Par étapes :

- Je suis âgé d'au moins 17 ans, je me préinscris à Châteaudun ou à Cloyes et réserve mon heure d'évaluation de départ. Je constitue mon dossier d'inscription et l'apporte complet lors de mon rendez-vous d'évaluation.
- L'enseignant me fait un bilan détaillé de mon évaluation de départ. Je connais le volume estimé de ma formation de conduite **O** en boîte mécanique : minimum 20h / **O** en boîte automatique : Minimum 13h. Je peux à présent signer mon contrat de formation avec l'Ecole de Conduite ALAIN.
- Je m'entraîne collectivement au cours de code en salle avec des tests sur DVD à Châteaudun ou à Cloyes. Chaque série de code est corrigée et expliquée afin de progresser rapidement. Mes résultats sont consignés pour assurer un suivi de ma progression. Mon accès en salle est illimité durant 6 mois. Lorsque mes résultats sont de moins de 6 fautes à chaque série, l'Ecole de Conduite ALAIN m'inscrit à l'examen de code. 5 Fautes maximum seront autorisées.
- Je suis reçu(e) au code, je réserve mes heures de conduite selon la formule choisie lors de la signature de mon contrat de Formation : **O** Classique (5h par semaine), **O** Accélérée (10h par semaine) ou **O** Intensive (jusqu'à 4 heures par jour - Sur réservation minimum 30 jours avant – Hors Juillet/Août).
- J'apprends à conduire avec les enseignants de l'Ecole de Conduite ALAIN et je suis ma progression grâce au compte-rendu détaillé fait à chaque fin de leçon.
- J'arrive à la fin de mes heures de conduite. J'effectue mes 2h de Rendez-vous préalable à la libération avec mon accompagnateur. Je peux conduire avec mon accompagnateur sans oublier mon livret d'apprentissage. Je n'ai pas de contrainte kilométrique, ni durée minimale à honorer.
- Lorsque je me sens à l'aise au volant, je contacte l'Ecole de Conduite ALAIN pour effectuer un Rdv pédagogique. Cette heure de conduite servira de bilan pour évaluer mes progrès et mon aisance à circuler.
- Mon enseignant constate et valide mes progrès : Je suis presque prêt pour l'épreuve de conduite du Permis! L'enseignant me communique le nombre d'heures de conduite à placer jusqu'à l'examen (Généralement entre 2 et 5 heures). J'assiste à un cours collectif d'1h de vérifications mécaniques sur le véhicule-école.
- Je suis maintenant prêt pour passer l'examen du permis de conduire ! Il me faudra totaliser 20 points minimum, sans faute éliminatoire. Je connais le résultat en me connectant 48h après l'examen via le site de l'Ecole de Conduite ALAIN. Je peux répondre au questionnaire de satisfaction mis à ma disposition.